



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 mai 2026

Nombre de membres *		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	11

Vote
Pour à l'unanimité

L'an 2026, le 26 mai, à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Juigné des Moutiers, sous la présidence de Monsieur RATTAZI, maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 21/05/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 21/05/2026.

Présents : RATTAZI Christian, DELESSARD Andréa, FAVEL Jérémy, STRUILLOU Sonia, LEGRAIS Samuel, VIGNERON Frédéric, CIRON Karen, LELOUP Marie-Anne, LEBASTARD Thierry, RABERGEAU Serge

Excusée : JOLY Joëlle (pouvoir à RATTAZI Christian)

Secrétaire : STRUILLOU Sonia

DEL_2026_48 – Subventions aux associations

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été destinataire de demandes de subventions de plusieurs associations et propose de délibérer sur le montant à allouer à chacune.

Pour rappel en 2025 :

ASSOCIATIONS	Montant demandé	Montants alloués en 2025
ADAPEILA	Au vouloir	0 €
ADAR44	3 390.16 €	100 €
ADMR	150 €	0 €
AFSEP Sclérosés en plaques	Au vouloir	0 €
Club de la Grée JUIGNE DES MOUTIERS	420 € (15 € x 28 adhérents = 420 €)	420 €
Amicale des Chasseurs JUIGNE DES MOUTIERS	150 € (Régulation des pies et corvidés)	150 €
Amicale des Chasseurs JUIGNE DES MOUTIERS	150 € (Gros gibiers)	150 €
Office Intercommunale des Sports SAINT JULIEN DE VOUVANTES	166 € 0.50 € x 332 hab. (2024)	166 €

Association de Prévention Routière	150 €	
Association « Le Nez à l'Ouest	Au vouloir	0 €
Amicale des Donneurs de Sang ST JULIEN DE VOUVANTES	70 €	50 €
Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés - FNATH	Au vouloir	0 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers ST JULIEN DE VOUVANTES	150 €	150 €
Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers du Pays de la Mée	Au vouloir	0 €
Association Les Pit'chouns	Au vouloir 1 enfant en garde	0 €
Association « Les Eaux Vives »	49.35 € (0.15 €*329 hab.)	0 €
Association des Restaus du Cœur (44)	2 000 € 145.65 € par personne accueillie	100 €
Secours Catholique	Au vouloir	100 €
APF France handicap	800 €	0 €
GSCF – Sapeurs-Pompiers Humanitaires	Au vouloir A titre indicatif (0.05 €/hab.)	0 €
Club des Sangliers de Juigné JUIGNÉ DES MOUTIERS	180 € (15 € x 12 adhérents = 180 €)	180 €
Ligue des Droits de l'Homme NANTES	500 €	0 €
Souffle du Tao - JdM	Au vouloir	120 €
ASAD49	100 € (2 nids de frelons détruits en 2024)	100 €
Les amis de Juigné	280 € (28 adhérents communaux*10 €)	280 €
		2066 €

Subventions en 2026 :

ASSOCIATIONS	Montant demandé	Montant proposé	Avis du Conseil
ADAPEILA	Au vouloir	0	0 €
ADAR44 aide à domicile	714,42 € 9 bénéficiaires x 79,38	100 €	100 €
ADMR	150 €	0	0 €
AFM Téléthon	Au vouloir	0	0 €
Club de la Grée JUIGNE DES MOUTIERS	36 adhérents dont 30 JdM	540 € (36x15 €)	540 €
Amicale des Chasseurs de Juigné JUIGNE DES MOUTIERS	150 € ou plus (pies et corvidés)	150 €	150 €
Amicale des Chasseurs de Juigné JUIGNE DES MOUTIERS	150 € ou plus (Gros gibiers)	150 €	150 €
Office Intercommunale des Sports SAINT JULIEN DE VOUVANTES	172,50 € 0.50 € x 345 hab	172,50 voire 173 €	173 €
Association de Prévention Routière	150 €	0	0 €
Association « Le Nez à l'Ouest » CHU Nantes pédiatrie	300 €	0	0 €
Amicale des Donneurs de Sang ST JULIEN DE VOUVANTES	70 €	50 € ?	70 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers ST JULIEN DE VOUVANTES	150 €	0	0 €
Association « Les Eaux Vives » Emmaüs	51,75 € (0.15 €*345 hab.)	0	0 €
Association des Restaus du cœur	893,90 € (6 pers. X 145,65)	100 €	100 €
APF France handicap	800 €	0	0 €
Club des Sangliers de Juigné JUIGNÉ DES MOUTIERS	18 adhérents dont 10 JdM	270 € (18x15 €)	270 €
Ligue des Droits de l'Homme NANTES	500 €	0	0 €
Souffle du Tao juignéen	10 adhérents dont 4 JdM	120 €	120 €
ASAD49 – nids frelons asiatiques 50€/nid demande mairie et 25€/nid chez particulier)	450 € versés, accord par convention avec la commune (5 nids commune et 8 chez particuliers détruits en 2025)		450 €

Envoyé en préfecture le 28/05/2026

Reçu en préfecture le 28/05/2026

Berger
Levrault

Publié le

ID : 044-214400780-20260526-DEL_2026_48-DE

Secours Catholique	Au vouloir	0	
Les amis de Juigné	24 adhérents	360 € (24x15 €)	360 €
Asso St Pattern (entretien patrimoine Pays de la Mée) https://saintpatern.org/#lassociation	Au vouloir	0	0 €
			2 483 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DÉCIDE d'attribuer les subventions mentionnées ci-dessus.

Un courrier sera envoyé aux associations demandant une subvention afin de leur signifier la décision du Conseil Municipal.

Fait et délibéré à Juigné-des-Moutiers, le 26/05/2026

Le Président de séance,

Christian RATTAZI



Le Secrétaire de séance,

Sonia STRUILLLOU



Voix et délais de recours :

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nantes, situé 6 Allée de l'Île Gloriette, CS 24111, 44041 Nantes Cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>